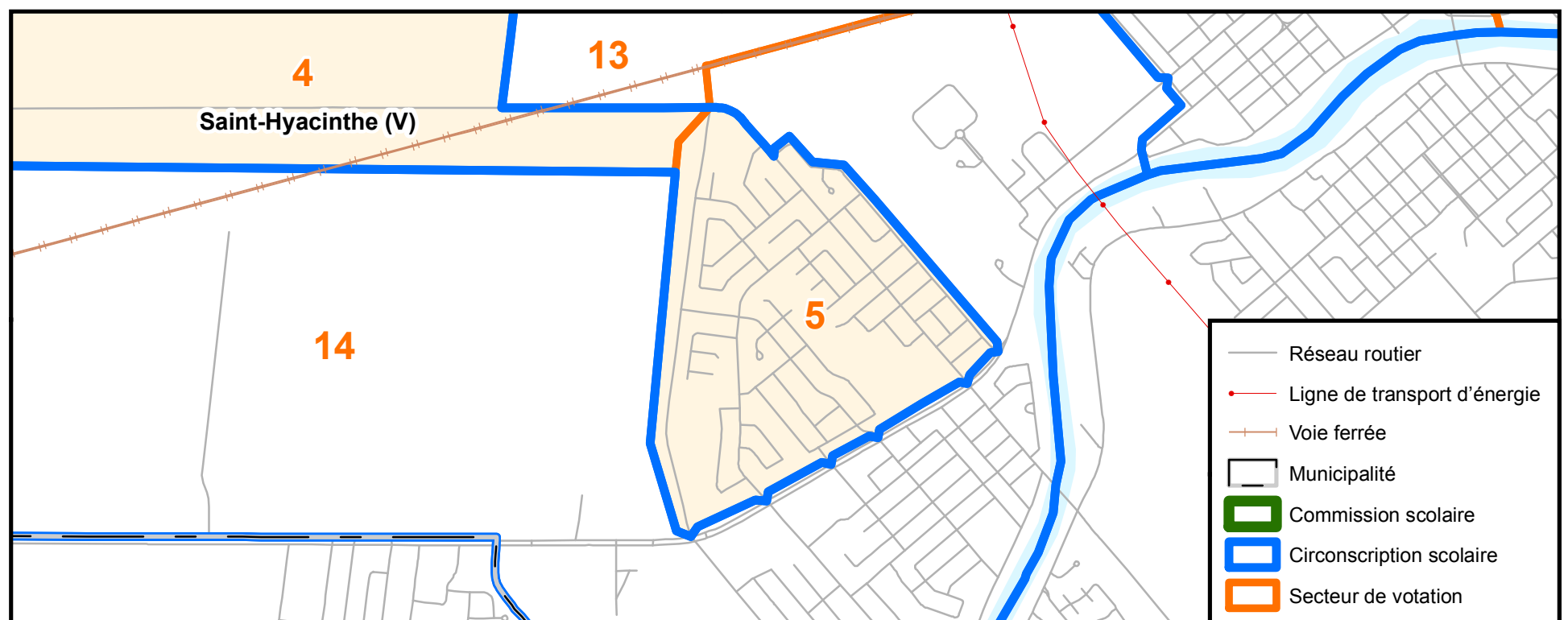
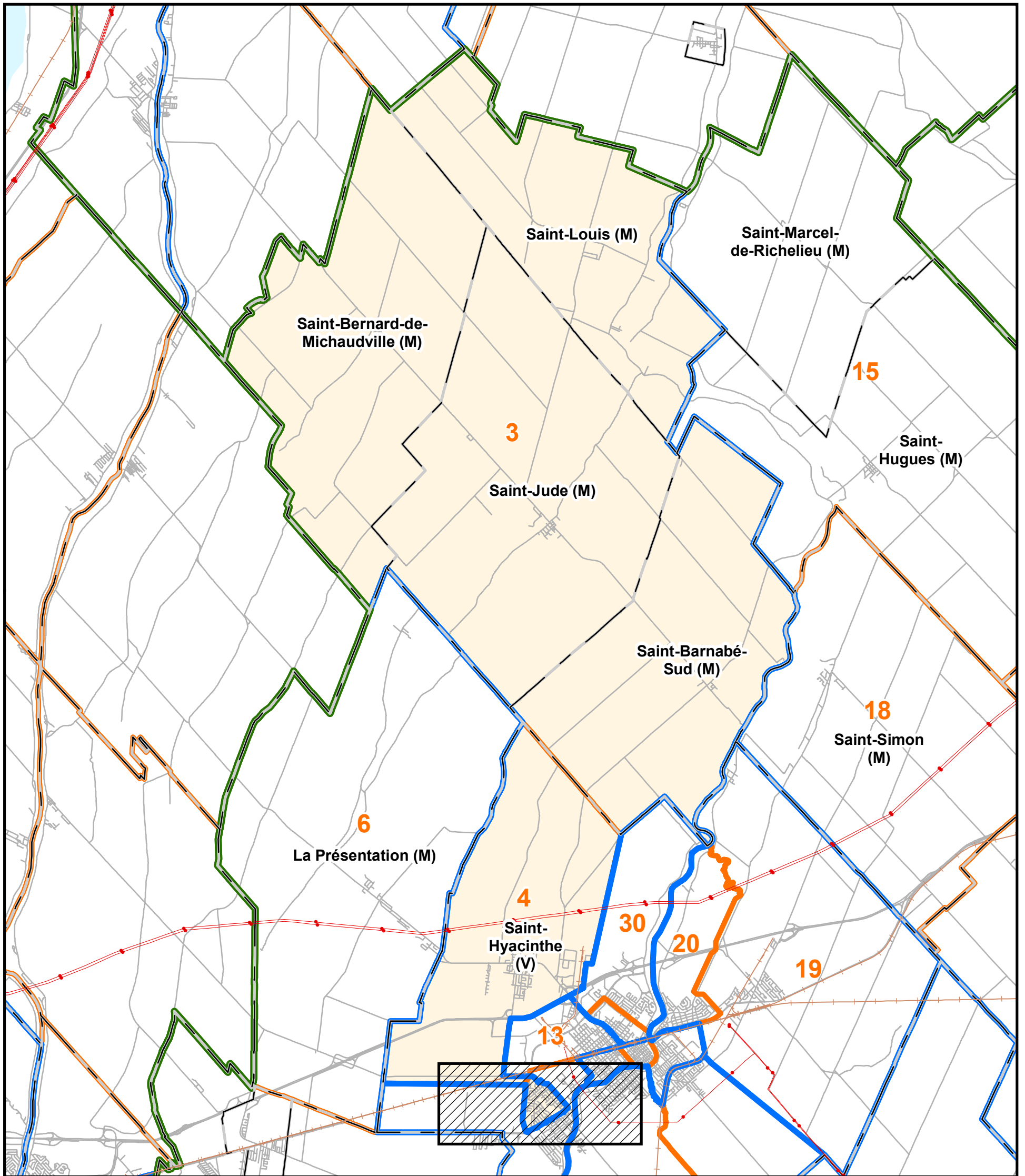
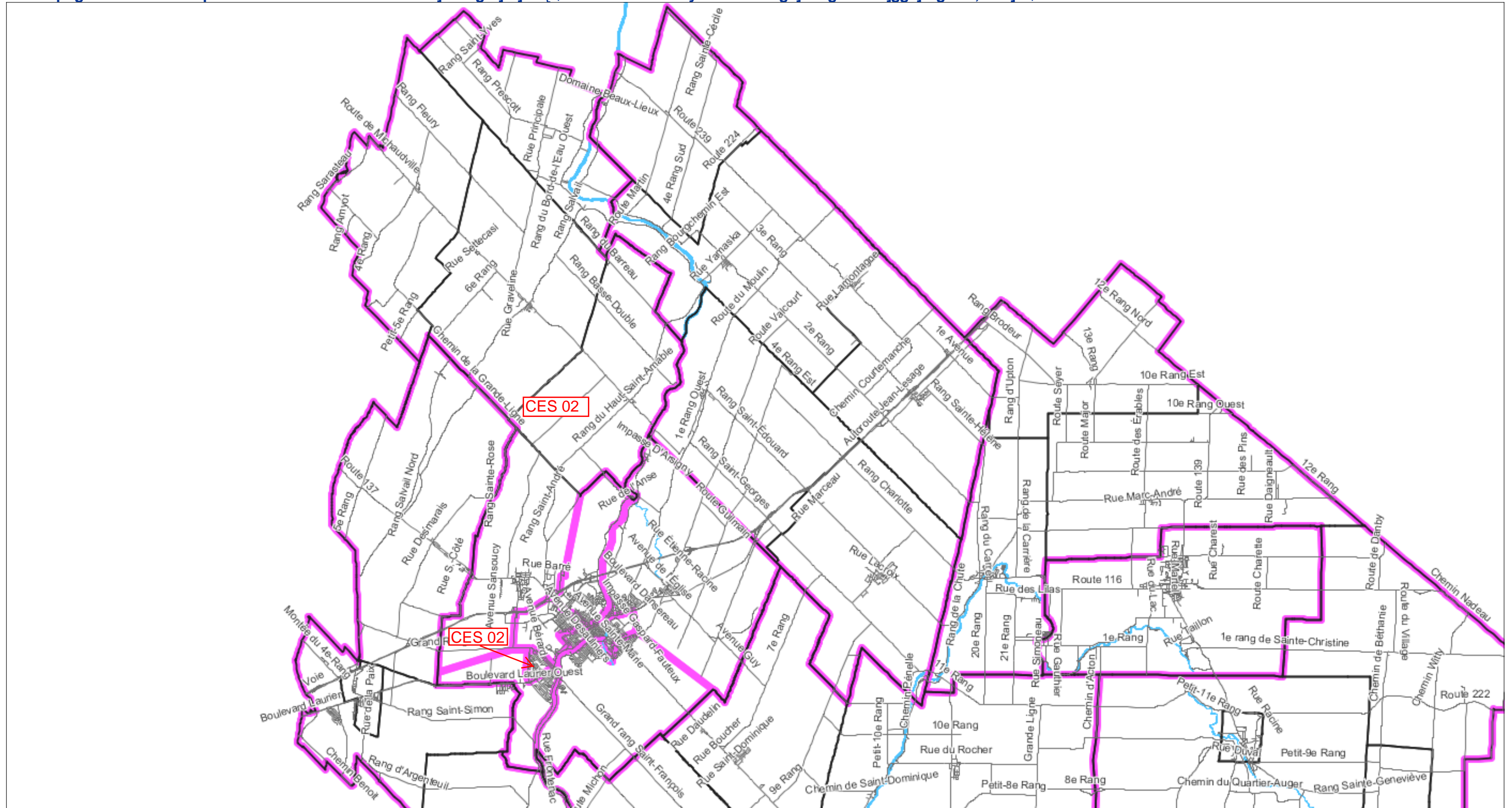


# Commission scolaire de Saint-Hyacinthe : Circonscription 2



Découpage des circonscriptions électorales scolaires '!'7 fWbgW]d]hcb' \$&Xi 'dfc^NiUXcdf' dU''Y7 cbgY]'XYg'Wta a [ggU]fYg''Y&, 'a U]'&\$%



## Description

À

Elle comprend les municipalités de Saint-Barnabé-Sud (M), de Saint-Bernard-de-Michaudville (M), de Saint-Jude (M) et de Saint-Louis (M).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Saint-Hyacinthe délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et de la ligne arrière du Petit rang Saint-André (côté est), cette ligne arrière, le prolongement de la ligne arrière de l'avenue Ouimet (côté est), cette ligne arrière (côtés est et sud), la ligne arrière de l'avenue Duplessis (côté est), le prolongement de cette avenue, l'autoroute Jean-Lesage, l'avenue Pinard, le Grand Rang, la ligne arrière des voies de circulation suivantes : avenue Castelnau (côté nord-est), avenue Carillon (côtés nord-ouest et nord-est), boulevard Laurier Ouest (côté nord-ouest), boulevard Casavant Ouest (côté ouest) et Grand Rang (côté sud); la voie ferrée et la limite municipale ouest et nord jusqu'au point de départ.

À

## Liste des établissements localisés dans la circonscription :

Écoles Aux Quatre-Vents et Saint-Thomas-d'Aquin.